

FICHE INTENDANCE (élèves du Général et Technologique)

Année 2022/2023

Pièces à fournir le jour de l'inscription :

-la présente **fiche intendance** dûment remplie avec l'**adresse mail** du responsable légal correctement renseignée.

Cette adresse mail est indispensable pour le paiement en ligne et par avance des repas pris au self , demande de bourse ...etc...)

-un relevé d'identité bancaire (**RIB**) au nom du responsable légal pour le paiement des bourses, le remboursement du solde de la carte de self lors du départ du lycée, des remboursements divers...

-Les repas du midi pris régulièrement ou occasionnellement doivent être payés **en ligne et par avance**, avec le compte monétique « **MYTURBOSELF** ». Pour les familles qui n'ont pas accès à internet, merci de rapporter un chèque de 38.50 euros correspondant à 10 repas (**montant minimum mais vous pouvez créditer le compte d'un montant supérieur**)

Ainsi le compte monétique MYTURBOSELF doit toujours être positif avant le passage au self . A la différence du collège, il n' y a pas d'envoi de factures des repas : un repas est débité sur la carte provisionnée à chaque passage au self).

ELEVE

Nom (en majuscules):

Prénom :

Nom et prénom du représentant légal :

Cadre réservé à l'Administration

Repas :

Télépaiement-Chèque-Espèces

Somme reçue :

Adresse mail du responsable légal :

Classe en 2022/2023 : **Redoublant** (case à cocher) : oui non

Dernier établissement fréquenté en 2021/2022 : (collège, ou lycée le cas échéant)

Régime (case à cocher) : Demi-pensionnaire régulier ou occasionnel Interne (hébergé à l'internat)

COMMUNE DE RESIDENCE

(indiquer les 2 communes en cas de garde alternée)